

Conseil d'administration du 14 octobre 2022

Délibération n° 22/334
Suppressions, créations et transformations de postes

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze octobre,

Le conseil d'administration s'est réuni sur invitation du président.

VU

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code général de la fonction publique, notamment ses articles L332-8 et L332-14 ;
- la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, notamment ses articles 162 et 167 ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n°2015-1912 du 19 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;
- L'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique ;
- La délibération 22/05 du 31 janvier 2022 portant approbation du Budget primitif du CRR 93 ;
- L'avis du comité technique du 12 septembre 2022 ;
- Le tableau des effectifs.

DÉCIDE

Article 1 : La suppression des postes suivants :

1. Poste de PEA classe normale à temps complet discipline piano à partir du 21 octobre 2022
2. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (4,5/20^e) discipline danse à partir du 21 octobre 2022
3. Poste d'AEA à temps non complet (10/20^e) discipline intervention milieu scolaire à partir du 21 octobre 2022
4. Poste d'AEA à temps non complet (5,5/20^e) discipline intervention milieu scolaire à partir du 21 octobre 2022
5. Poste de Rédacteur principal à temps non complet (28/35^e) à partir du 21 octobre 2022
6. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (4,5/20^e) discipline cor, à partir du 21 octobre 2022

7. Poste d'AEA principal 1^{ère} classe à temps non complet (18/20) discipline intervention en milieu scolaire en un poste, à partir du 21 octobre 2022

Article 2 : La création du poste suivant :

1. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (8,75/20^e), discipline cor, à partir du 21 octobre 2022
2. Poste d'AEA à temps non complet (6/20^e) discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022
3. Poste d'AEA à temps non complet (6/20^e) discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022
4. Poste d'Adjoint administratif à temps non complet (13,5/35^e), pour occuper les fonctions d'agent d'accueil à partir du 21 octobre 2022
5. Poste d'Adjoint administratif à temps non complet (10/35^e), pour occuper les fonctions d'agent d'accueil à partir du 21 octobre 2022
6. Poste d'Adjoint administratif à temps non complet (10/35^e), pour occuper les fonctions d'agent d'accueil à partir du 21 octobre 2022
7. Poste d'Adjoint administratif à temps non complet (24/35^e), pour occuper les fonctions d'agent d'accueil à partir du 21 octobre 2022
8. Poste de PEA classe normale à temps non complet (7/16^e) discipline formation musicale à partir du 21 octobre 2022
9. Poste d'AEA à temps non complet (9/20^e), discipline accompagnement piano, à partir du 21 octobre 2022
10. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps complet, discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022
11. Poste de Rédacteur à temps complet pour occuper les fonctions de chargé de scolarité à partir du 21 octobre 2022
12. Poste de de PEA classe normale à temps non complet (13/16^e) discipline violon à partir du 21 octobre 2022

Article 3 : La transformation des postes suivants :

1. Poste de PEA classe normale à temps non complet (8/16^e) discipline chef de cœur, en poste de PEA classe normale à temps complet discipline chef de cœur, à partir du 21 octobre 2022
2. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (16/20^e) discipline intervention milieu scolaire, en poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (18/20^e) discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022
3. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (12/20^e) discipline intervention milieu scolaire, en poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (8,5/20^e) discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022
4. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (6/20^e) discipline danse, en poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (7,5/20^e) discipline danse, à partir du 21 octobre 2022
5. Poste d'AEA à temps non complet (13/20^e) discipline percussions traditionnelles, en poste d'AEA à temps non complet (2/20^e) discipline percussions traditionnelles, à partir du 21 octobre 2022
6. Poste d'AEA à temps non complet (9/20^e) discipline formation musicale, en poste d'AEA à temps non complet (7,5/20^e), discipline formation musicale, à partir du 21 octobre 2022
7. Poste d'AEA à temps non complet (20/20^e) discipline intervention milieu scolaire, en poste d'AEA à temps non complet (14,5/20^e), discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022
8. Poste d'AEA principal 1^{ère} classe à temps non complet (7/20^e) discipline chef de chœur, en poste d'AEA principal 1^{ère} classe à temps complet, discipline chef de cœur, à partir du 21 octobre 2022
9. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps complet discipline formation musicale en poste de PEA classe normale à temps complet discipline formation musicale à partir du 21 octobre 2022
10. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (14/20^e) discipline intervention milieu scolaire en poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps complet discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022
11. Poste d'AEA à temps non complet (8/20^e) discipline accompagnement piano en poste d'AEA à temps non complet (4/20^e) discipline accompagnement piano, à partir du 21 octobre 2022
12. Poste d'AEA à temps non complet (8/20) discipline formation musicale en un poste de AEA à temps non complet (13/20) discipline formation musicale à compter du 21 octobre 2022

13. Poste d'AEA à temps non complet (8/20) discipline formation musicale en un poste de AEA à temps non complet (7/20) discipline formation musicale à compter du 21 octobre 2022

14. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (7,25/20^e) discipline chant en poste d'AEA à temps non complet (9,25/20^e) discipline chant, à compter du 21 octobre 2022

15. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (14/20) discipline clarinette en poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (18/20) discipline clarinette à compter du 21 octobre 2022

16. Poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (18/20^e) discipline intervention milieu scolaire, en poste d'AEA principal 2^{ème} classe à temps non complet (12/20^e) discipline intervention milieu scolaire, à partir du 21 octobre 2022

Article 4 : Les emplois à temps non complet énumérés ci-dessus aux articles 2 et 3 dont la quotité de travail est inférieure à 50% peuvent être pourvus par des agents contractuels, en application des dispositions de l'article L332-8 5° du code général de la fonction publique.

Article 5 : Dans l'hypothèse où, à l'issue des démarches de recrutement, aucune candidature d'agent titulaire, ou sur liste d'aptitude, ne répondrait à la nature exacte des fonctions ou besoins du service relatifs aux postes à temps complet ou à temps non complet, dont la quotité de travail est supérieure à 50%, énumérés ci-dessus aux articles 2 et 3, il conviendrait d'envisager le recrutement d'un agent contractuel, en application des dispositions des articles L332-8 2° ou L332-14 du code général de la fonction publique.

Membres	8
Votants	5
Suffrages exprimés	5
Votes pour	5
Votes contre	0
Abstention	0

La présente délibération mise au vote est :

Adoptée

Rejetée

Fait à Aubervilliers, le 14 octobre 2022

Zakia Bouzidi
Vice-Présidente du conseil d'administration



